



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 10 septembre 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA SERVITUDE DE CONSERVATION DU SITE ADIRONDACK OU A
ETE ECRITE LA LOI FEDERALE SUR LE MILIEU SAUVAGE**

La famille d'Howard Zahniser fait don de la cabane et des terres historiques

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que la famille d'Howard Zahniser a accordé à l'Etat de New York une servitude de conservation sur la cabane, où la plus grande partie de la loi fédérale sur le milieu sauvage (Federal Wilderness Act) de 1964 a été rédigée, permettant de protéger le site comme faisant partie des réserves forestières Adirondack. De plus, la famille a fait don à l'Etat de plus de cinq acres de terres en hommage à feu leur père pour sa défense du milieu sauvage. Les terres longent les étendues sauvages de l'Etang Siamese, près du hameau de Baker Mills dans la Ville de Johnsbury dans le Comté de Warren. Ce don commémore le 50ème anniversaire de la signature de la loi historique sur le milieu sauvage.

« L'Etat de New York n'est pas seulement fier de posséder deux des meilleurs exemples de beauté naturelle du monde, les parcs Adirondack et Catskill, il est également le berceau du mouvement de défense de la nature qui a inspiré l'œuvre d'Howard Zahniser et d'autres défenseurs », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « C'est un honneur pour nous d'accepter ce don généreux de la famille Zahniser et de faire en sorte que ce pan important de notre histoire soit préservé pour les générations à venir. »

Howard Zahniser s'est lié d'amitié avec le conservateur du milieu sauvage Adirondack, Paul Schaefer, en 1946, qui lui a fait connaître les Adirondacks et l'Article XIV de la Constitution de l'Etat de New York. M. Zahniser a acheté une propriété proche de celle de M. Schaefer et y a construit une cabane. Il a passé plusieurs jours dans cette cabane dans les Adirondacks, rédigeant plus de 60 versions de la loi fédérale historique qui a établi le système national de préservation du milieu sauvage. M. Zahniser s'est référé aux Adirondacks comme « l'endroit où a commencé la préservation du milieu sauvage. »

En 1894, l'Etat de New York a créé une réforme de sa Constitution avec l'amendement de réserve sauvage permanente (Forever Wild), connu comme l'Article XIV, qui protège ce que sont aujourd'hui les réserves forestières d'environ 3 millions d'acres des Adirondacks et des Catskills. L'Etat de New York a été le premier de la nation à préserver ses terres forestières sauvages par sa propre constitution.

Depuis la signature de la Loi nationale sur le milieu sauvage (National Wilderness Act) il y a 50 ans, le

French

nombre d'aires de nature sauvage désignées au niveau fédéral sur les terres publiques fédérales a augmenté pour passer à 109 millions d'acres dans 44 Etats et nombreux sont ceux qui la considèrent comme l'une des lois sur l'environnement les plus importantes jamais adoptées.

M. Zahniser est décédé avant que le Président Lyndon Johnson ait ratifié le système national de préservation du milieu sauvage le 3 septembre 1964.

Le Commissaire du Département de la Protection de l'Environnement, Joe Martens, a déclaré : « Ce don est un cadeau extraordinaire qui mettra en valeur et préservera le rôle essentiel qu'a joué la propriété dans le développement du mouvement national de défense de la nature et de la protection de millions d'acres de terres au cours des 50 dernières années. L'Etat de New York est un chef de file de la préservation des précieuses terres forestières, des eaux et ressources naturelles, et pour en offrir l'accès aux visiteurs pour qu'ils apprécient la beauté des paysages et les possibilités de loisirs. La propriété et la cabane Zahniser continuent de symboliser la valeur des terres en tant que réserves forestières Adirondack, et nous sommes fiers de protéger cette propriété et l'héritage d'Howard Zahniser. »

H. Mathias Zahniser a déclaré : « Mon père, Howard, et ma mère, Alice, sont tombés amoureux des Adirondacks dans l'été 1946. Cela a conduit à l'achat d'une cabane et de 31 acres de terres cultivables en 1947. C'est ici qu'Howard Zahniser a rédigé les premières versions de la Loi sur le milieu sauvage présentée à la Législature nationale au milieu des années cinquante, adoptée et ratifiée par le Président Johnson en 1964. Nous sommes dans la huitième décennie d'utilisation de cette cabane, y compris par les arrière-arrière-petits enfants de mes parents. Il règne le sentiment que la Loi sur le milieu sauvage a pris forme dans les Adirondacks. »

La Sénatrice Betty Little a déclaré : « La cabane de la famille Zahniser, et les terres environnantes, demeureront un monument commémoratif modeste de l'héritage d'Howard Zahniser, dont la vision et l'œuvre inspirée a et continuera de bénéficier aux générations futures d'Américains. »

Le Député Dan Stec a déclaré : « La préservation de cette cabane historique est un hommage approprié à un homme extraordinaire avec une vision pour le milieu sauvage. »

Dave Gibson, Adirondack Wild, a déclaré : « Howard Zahniser a souvent dit qu'une fois que la Loi sur le milieu sauvage serait adoptée, la plus grande difficulté serait de conserver la nature sauvage de ces étendues. Cela reste l'un de nos plus gros défis dans les Adirondacks, dans les Catskills et dans tout le pays. Nous invitons les visiteurs de tous âges à réfléchir comment nous pouvons devenir de meilleurs intendants de nos réserves forestières à l'occasion de cet anniversaire. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

WE WORK FOR THE PEOPLE
PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE

French